



Mini-Foot Liège



N'hésitez pas à consulter le site :
www.lffs-liege.be
celui-ci est mis à jour régulièrement.



Le secrétariat provincial est accessible par mail uniquement.
secretaire@lffs-liege.be.
Les mails sont lus plusieurs fois par jour.

DERNIÈRES INFOS

Bonjour à toutes et tous,

Nous vivons une période très sombre qui nous empêche de pratiquer de notre sport. Ce que nous souhaitons tous, c'est pouvoir aller au bout de nos compétitions.

C'est possible SI nous pouvons reprendre au 1^{er} janvier.

Le Comité exécutif de la province étudie un plan pour permettre la bonne tenue de nos championnats.

Je reviendrai vers vous quand nous aurons le feu vert des autorités et de la ministre Glatigny.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches en respectant les consignes et les gestes barrières.

Philippe Peterkenne
Vice-Président.

Sommaire

Les derniers résultats	Page 2
Rapport CEP du 24/09/20	Page 3
Rapport CSP du 26/10/20	Page 4
Suspensions	Page 8
Amendes	Page 9
Commission d'étude	Page 10
Appel à candidatures	
Arrêt des championnats avant leur terme : dispositions .	Page 11
Rapport CPA du 8/10/20	Page 12
Rapport CPJ du 20/10/20	Page 14

www.lffs-liege.be



Éditeur responsable :

Philippe Pitz

Secrétaire provincial

Rue de Berneau, 24 4600 Visé

Tél :04/3415282

E-mail : secretaire@lffs-liege.be

Mini-foot Liège n°4

Semaine 12 - du 12/10/2020 au 18/10/2020

Provinciale 2A

MFC ROCLERGE - ESSALEM VERVIERS 4 - 6

Provinciale 2B

FC SEPTROUX - BEYNE-ISSIMO 9 - 1

RATSIDE HAMOIR - VILLETTE LIEGE 6 - 3

Provinciale 3A

MFC JUSLENVILLE - PECHOX HENRI-CHAP 3 - 8

Provinciale 3B

MF HERON - OM AVIN 2 - 5

MF OREYE B - OSP VILLERS 1 - 3

Provinciale 3C

TECHNOID LIEGE - GIJON HERSTAL 6 - 6

Provinciale 3D

FC DYMA VAUX - AJAX DE COINTE 5 - 5

Provinciale 3E

LACHS AHL LIEGE B - RE SART TILMAN 8 - 3

PLAINEVAUX 93 - DA PIERO LIEGE 4 - 3

ESCALE SAIVE - WEMBLEY LIEGE 1 - 5

FIGUIG DE LIEGE - DTS LIEGE 6 - 5

GENERATION LIEGE - UNITED SOUMAGNE 0 - 12

Provinciale 3F

L'EN KA NEUPRE - FCFEFC LIEGE 10 - 1

Provinciale 4A

CELTIC AUBEL D - WALHORN UNITED NC

Provinciale 4B

FC ALBA WANZE - MF SLINS B 8 - 6

Provinciale 4C

COSANOISTRA LIEGE - G.BURENVILLE B 2 - 9

MFC ACE LIEGE - GECKOS LIEGE 12 - 3

MFC BASSENGE - MF GEROMONT UTD B 16 - 2

Provinciale 4D

G.BURENVILLE - MFC SAIVE B 1 - 7

MFS LIEGE - OLYMPIQUE SAIVE 4 - 6

DYNAMO LIEGE - MFC LE BEYNE D 19 - 2

STROKE CITY VAUX - MFC SAIVE D 3 - 4

Vétérans 1

SPORA LIEGE - FS ALLEUROISE 0 - 4

Vétérans 2

AJS OUGREE - MF AS HERSTAL 1 - 11

AMICAL FLERON - FUTSAL IP HANNUT 2 - 8

Diablotins Futsal Olne (source Facebook)





Comité exécutif de la Province de Liège du 24/09/2020.

Présents : Marcel Schoonbroodt (Président), Philippe Pitz (secrétaire provincial), Chantal Frederix, Jonathan Rébuffatti, Daniel Gérard, Alphonse Lovinfosse et Philippe Peterkenne.

Invités sans droit de vote : René Guillaume (Président CPA) et Michel Léonard (attaché au secrétariat).

Approbation du PV de la réunion CEP du 25/08/2020 : le rapport est approuvé à l'unanimité et peut donc être publié.

Correspondance : Mr Roufosse (Cosmos Stavelot) et le CQ du club demandent la non application des amendes suite au non-renvoi des feuilles de matches de nationale. Le règlement est valable pour tout le monde ! Mail de ESC Waremmé, le Président de la Ligue a répondu. Réponse au courrier de Mr Desmit. Mise au vote pour le maintien des amendes. Mr Lovinfosse est contre l'application du règlement, les autres membres votent le maintien.

Coupes Roger Vrijens et Philippe Pirson.

14 mai demi-finale à Soumagne, 21 mai finale à Stavelot.

AG le 12 juin 2021 à Ougrée.

- CFP : Un club de nationale pas en ordre.
- CSP : dates des réunions ; 26 octobre, 21 décembre, 22 février 2021, 19 avril, 7 juin.
- CM : Commission provinciale d'étude
- **La Commission provinciale d'Étude**
- **Composition**
- Une Commission provinciale d'Étude peut être mise en place chaque année. La C.P.E. se compose d'un ou plusieurs représentants du C.E.P. et/ou de chaque commission fixe provinciale et de cinq représentants de clubs maximum. Ce sont les cinq premiers inscrits (par mail à secretaire@lffs-liege.be) qui seront retenus. Pour être retenus, les clubs doivent s'inscrire en soumettant une proposition d'amélioration raisonnable. Pour rappel, tout ce qui touche aux finances n'est pas de la compétence des clubs. Les clubs de nationale ne sont pas éligibles pour cette commission provinciale.
- **Compétence**
- Elle a pour objectif d'envisager les améliorations ou changements à apporter à la réglementation provinciale et, par conséquent, d'étudier et de débattre des propositions de modifications aux règlements provinciaux introduites par les autres instances provinciales ou par des clubs.
- **Fonctionnement**
- Des propositions pourront être déposées par mail auprès du secrétaire provincial avant le 1^{er} mars. Celui-ci enverra une confirmation de réception.
- Durant une première réunion, la commission examine les propositions qui lui ont été soumises par les instances provinciales et par les clubs, en formule éventuellement de nouvelles et en fait une synthèse. Lors d'une deuxième réunion, les propositions reprises dans la synthèse sont débattues et, par consensus, la commission retient et écrit avant le 30 avril celles qui seront LFFS - Province de
- Liège – Règlement organique provincial présenté à l'assemblée générale provinciale par le C.E.P., qui a le pouvoir d'en présenter d'autres.
- Cette commission sera présidée par le président provincial.

Mini-foot Liège n°4

- Cette proposition a été acceptée par le comité exécutif, à l'unanimité, entrera dans le règlement provincial immédiatement.
- CPA : Les formateurs ont fait le tour pour vérifier si les protocoles Covid étaient respectés. Plusieurs arbitres blessés ou malades à long terme. Seulement 51 arbitres disponibles. Difficultés dans la désignation des arbitres car le programme Ligue ne fonctionne pas ! La CPA demande l'autorisation de faire publier des avis dans la presse locale, demande acceptée. Monsieur René Guillaume est chargé de contrôler les notes de frais des membres de la commission.
- CPJ : assemblée générale des jeunes à la maison des sports 10/9/2020 à 19h, 15 clubs présents, 52 équipes inscrites. Frais de remise d'une rencontre : 5€
- Espoirs : trois dates : Hainaut 11/2020, Namur et le Luxembourg
- CA ligue : précisions sur les règles CODID, rien de particulier pour Liège.
- L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance. Prochaine réunion le 22/10/2020 à 18h30.

Philippe Peterkenne.

Secrétaire de séance.

COMMISSION SPORTIVE

Siègent : Marcel Schoonbroodt (président), Philippe Pitz (secrétaire) Chantal Frédérix, Luc Moïse, Michel Léonard, Guy Barthol.
Membre absent excusé : Michael Marlet.

Étant donné les mesures prises dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19 rendant impossible sa tenue, les membres de la Commission Sportive Provinciale prennent acte de l'annulation de la réunion en présentiel du 26/10/2020 et de son remplacement par une réunion en distanciel.

Transactions

Vu qu'elles ont été proposées le 10/10/2020,
Que le délai de cinq jours ouvrables pour pouvoir les contester est écoulé ;
Qu'aucune de celles-ci ne fait l'objet d'un refus,
Les transactions suivantes sont toutes acceptées :

Dossier 20/21 004 : MF Black Tigers Theux (7412) -SV Bosna-Raeren (7387)
du 04/09/2020 division 4A

Des recommandations sévères sont adressées au club de MF Black Tigers Theux

Objet: RO: art. J

Frais de dossier: 12,5€- MF Black Tigers Theux (7412)

Dossier 20/21 005 : FCRB Soumagne (5840) - United Soumagne (4382)
du 03/09/2020 division 3E

Lambrichts Cyrille-26/03/1992-788169- sera suspendu 1 semaine à une date à déterminer.

Objet: RO art.: A1 Critiques et/ou attitude désagréable

Frais de dossier: 12,5€ - FCRB Soumagne (5840)

Amende: 2,5€ art.242.3- FCRB Soumagne (5840)

Dossier 20/21 006 : Atlético Soumagne (5967) - Athlétic Fourons (7314)
du 11/09/2020 division 3C

Vlassis Julien- 12/11/1991-814734, sera suspendu 2 semaines à une date à déterminer.

Objet: RO art. : A 2.1 Insultes et grossièretés

Frais de dossier: 12.5€ -Atlético Soumagne (5967)

Amende: 5€ art.242.3- Atlético Soumagne (5967)

Dossier 20/21 007 : Lucanna Liège (3128) - WS Gijon Herstal (6023)
du 16/09/2020 division 3C

Tiflati Younès- 29/09/1995- 858186, sera suspendu 2 semaines à une date à déterminer.

Objet: RO art.: A2.1 Insultes et grossièretés

Frais de dossier: 12.5€ - WS Gijon Herstal (6023)

Amende: 5€ art.242.3- WS Gijon Herstal (6023)

Dossier 20/21 008 : AC Flémalle B 432) - ONU Seraing FS (7366)
du 16/09/2020 division vétérans 1

Servais Cédric- 04/02/1984- 856617, sera suspendu 1 semaine à une date à déterminer.

Objet: RO art.: A2.1 Insultes et grossièretés

Frais de dossier: 12,5€ AC Flémalle (432)

Amende: 2,5€ art. 242.3- AC Flémalle (432)

Dossier 20/21 009 : Celtic Ans (5850) - MF Géromont (4961) du 18/09/2020
division 4C

Brocken Michel-, 01/07/1993- 851708, sera suspendu 1 semaines à une date à déterminer.

Objet: RO art.: B2 Faute brutale et/ou dangereuse

Frais de dossier: 12.5€- MF Géromont (4961)

Amende: 2.5€ art. 242.3- MF Géromont (4961)

Dossier 20/21 010 : Copains d'Abord Liège (3471) - S Team Oupeye (5774)
du 21/09/2020 division 4C

Janssen Stéphane- 22/03/1984- 837800, sera suspendu 1 semaine à une date à déterminer.

Objet:RO art. : B 8.2 Bousculade, poussée brutale (hors action de jeu)

Frais de dossier: 12.5€ - S Team Oupeye (5774)

Amende : 2.5€ art. 242.3- S Team Oupeye (5774)

Dossier 20/21 011 : Froggers Vaux (6415) - MF Slins(4525) du 25/09/2020
division 1

Mini-foot Liège n°4

Gobiet Gabriel- 15/10/1995- 793714, exclusion jugée suffisante
Lavet Mathias- 31/07/1996- 835974, exclusion jugée suffisante
Objet: RO art. : B 2 Faute brutale et/ou dangereuse
Frais de dossier: 12.5€ MF Slins (4525)

Dossier 20/21 012 : Futsal Liège (4684) - Les Inconnus Liège (3351)
du 25/09/2020 division vétérans 2

Azinfou Ali- 16/02/1976- 795675, sera suspendu 4 semaines à une date à déterminer.

Mammo Zagarella Diego- 08/11/1972- 754519, reçoit des recommandations sévères
Objet: RO art. A4 Menaces, intimidation...- A.5 Intrusion dans le vestiaire de l'arbitre
Frais de Dossier: 12,5€ Les inconnus Liège (3351)

Amende: 10€ art. 242.3- Les inconnus Liège (3351)

Dossier 20/21 013 : Olympic Herstal (5741) - HDKP Team Herve (7252)
du 30/09/2020 division 2A

Elias Jonathan- 22/05/1990- 752344, sera suspendu 2 semaines à une date à déterminer.

Objet:RO art. : A 2.1 Insultes et grossièretés
Frais de dossier: 12.5€ - Olympic Herstal (5741)
Amende: 5 € art. 242.3- Olympic Herstal (5741)

Dossier 20/21 014 : Cosmos Stavelot B (2918)- Olympic Péchox HRCH (4980)
du 02/10/2020 division 4E

Schwontzen Martin- 31/05/2001- 851914- sera suspendu 3 semaines à une date à déterminer.

Meyer Romain- 06/08/1997- 843740, sera suspendu 3 semaines à une date à déterminer.

Objet: RO art. B.2 Faute brutale et/ou dangereuse

Frais de dossier: 6.25€ : Cosmos Stavelot (2918)
Frais de dossier: 6.25€ : Olympic Péchox HRCH (4980)
Amende: 7.5€ art.242.3 : Cosmos Stavelot (2918)
Amende: 7.5€ art.242.3 : Olympic Péchox HRCH (4980)

Comparutions :

Dossier 20/21 001: Geckoscrepe Liège (7330) - Gras Burenville B (5231)
du 07/09/2020 division 4C

Speckaert Kevin- arbitre de la rencontre

Deglin Freddy- 22/11/1988- 838814- Gras Burenville B (5231)

Jadot Damien- 31/03/1978- 846488- Geckoscrepe Liège (7330)

Jamoul Pascal- 15/10/1966- 753588- Gras Burenville B (5231)

Objet: RO: A.7.5- Crachat avec intention de toucher

Vu le rapport de l'arbitre ;

Considérant que les faits reprochés ne peuvent faire l'objet d'une transaction conformément à l'article 244.1 du règlement organique et du barème de sanctions en vigueur ;

Étant donné l'impossibilité de réunir ses membres physiquement suite aux mesures prises pour lutter contre la propagation de la Covid-19, la Commission Sportive Provinciale décide de remettre le dossier à l'ordre du jour d'une prochaine réunion. Ainsi prononcé à Visé, le 26/10/2020.

Dossier 20/21 002: HDP Team Herve (7252) - Taverne Aubel (5859)

du 11/09/2020 division 2A

Peigneux Jérôme- arbitre de la rencontre

Bemelmans Thomas- 15/03/1991- 808457- Taverne Aubel (5859)

Lambert Aymeric- 22/05/1996- 856015- HDKP Team Herve (7252)

Hochstenbach Sébastien- 07/03/1970- 753383 Taverne Aubel (5859)

Objet: RO art: A.7.4. Voie de fait (coup effectif)

Vu le rapport de l'arbitre ;

Considérant que les faits reprochés ne peuvent faire l'objet d'une transaction conformément à l'article 244.1 du règlement organique et du barème de sanctions en vigueur ;

Étant donné l'impossibilité de réunir ses membres physiquement suite aux mesures prises pour lutter contre la propagation de la Covid-19, la Commission Sportive Provinciale décide de remettre le dossier à l'ordre du jour d'une prochaine réunion. Ainsi prononcé à Visé, le 26/10/2020.

Dossier 20/21 003: UFS Seraing (7229) - Futsal Visé (4899)

du 11/09/2020 division 2C

Valenti Sébastien- arbitre de la rencontre

Delhalle Patrick- 04/02/1985- 751816- UFS Seraing (7229)

Turan Adem- 28/07/1985- 788539- Futsal Visé (4899)

Idbella Amine- 06/12/1986- 753489- Futsal Visé (4899)

Sergi Salvatore- 18/03/1980- 784079- Futsal Visé (4899)

Objet: RO : art.: B7.8.4 Voie de fait (coup effectif)

Vu le rapport de l'arbitre ;

Considérant que les faits reprochés ne peuvent faire l'objet d'une transaction conformément à l'article 244.1 du règlement organique et du barème de sanctions en vigueur ;

Étant donné l'impossibilité de réunir ses membres physiquement suite aux mesures prises pour lutter contre la propagation de la Covid-19, la Commission Sportive Provinciale décide de remettre le dossier à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Ainsi prononcé à Visé, le 26/10/2020.

Dossier 003 Bis. Demande d'audition du club de Cosmos Stavelot 2918.

Représenté par monsieur Ersel Kaynak, correspondant qualifié.

Étant donné l'impossibilité de réunir ses membres physiquement suite aux mesures prises pour lutter contre la propagation de la Covid-19, la Commission Sportive Provinciale décide de remettre le dossier à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Ainsi prononcé à Visé, le 26/10/2020.

Dossier 003 Ter.

Rencontre: MF Ambresin (2014) - SPB Express SG (1001) du 30/09/2020 division 2C
Match non joué suite à la fermeture de la salle.

Étant donné l'impossibilité de réunir ses membres physiquement suite aux mesures prises pour lutter contre la propagation de la Covid-19, la Commission Sportive Provinciale décide de remettre le dossier à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Ainsi prononcé à Visé, le 26/10/2020.

Signatures : (s) Marcel Schoonbroodt (président), Philippe Pitz (secrétaire) Chantal Frédérix, Luc Moïse, Michel Léonard, Guy Barthol.

SUSPENSIONS

SUSPENSIONS						
		JOUEURS SUSPENDUS	Date modification: 03/11/2020			
REMARQUE :						
Cette liste est donnée à titre indicatif et ne constitue pas une liste fiable à 100%. Tous les CQ doivent être au courant des suspensions et s'assurer qu'ils n'alignent pas de joueurs suspendus.						
MATRICULE	CLUB	NOM	LICENCE	Date de naissance	DU	AU
432	AC FLEMALLE	SERVAIS CEDRIC	856617	04-02-84	1 Semaine- date à déterminer	
2918	COSMOS STAVELOT	MEYER ROMAIN	843740	06-08-97	3 Semaines- dates à déterminer	
3351	INCONNUS LIEGE	AZINFOU ALI	795675	16-02-76	4 Semaines- dates à déterminer	
3609	MARSEILLE WANZE	DELHALLE AXEL	797030	12-10-89	1 Semaine- date à déterminer	
4758	MF OREYE	BOLLINNE CEDRIC	817103	15-09-95	4 Semaines- dates à déterminer	
4759	RENAISSANCE SP LG	CHAANOUNI MOHAMED	814725	02-08-87	17-11-17	31-12-20
4961	MF GEROMONT	BROCKEN MICHEL	851708	01-07-93	1 Semaine- date à déterminer	
4980	OL PECHOX HRCH	SCHWONTZEN MARTIN	851914	31-05-01	3 Semaines- dates à déterminer	
5718	ANS SOCCER	TURAN AYHAN	801546		2019	3 ANS MIN
5741	OLYMPIC HERSTAL	ELIAS JONATHAN	752344	22-05-90	2 Semaines- dates à déterminer	
5774	S TEAM OUPEYE	JANSSEN STEPHANE	837800	22-03-84	1 Semaine- date à déterminer	
5840	FCRB SOUMAGNE	LAMBRICHTS CYRILLE	788169	26-03-92	1 Semaine- date à déterminer	
5850	CELTIC ANS	COLLARD RAPHAEL	797954		15-12-17	30-06-21
5967	ATL SOUMAGNE	VLISSIS JULIEN	814734	12-11-91	2 Semaines- dates à déterminer	
6023	WS GIJON HERSTAL	TIFLATI YOUNES	858186	19-09-95	2 Semaines- dates à déterminer	
SUSPENSION CARTES JAUNES			1ère carte	2ème carte	Suspendu	
1367	AS PEPINSTER	DIOMANDE LACINE	855344	04-09-20	25-09-20	Au premier match de son équipe.
4079	UNITED CHENEE	CAMMARATA REMY	856416	04-09-20	11-09-20	Au premier match de son équipe.
5440	LA VILETTE LIEGE	BOURSEAU BERTRAND	831095	10-09-20	18-09-20	Au premier match de son équipe.
5448	FIGUIG LIEGE	LAHYANE MOUAWIA	817176	01-09-20	15-09-20	Au premier match de son équipe.
5708	FANTASY OREYE	JASSETTE JASON	837063	21-09-20	05-10-20	Au premier match de son équipe.
5729	KARADAG SG	ALAY MIKAIL	816327	21-09-20	09-10-20	Au premier match de son équipe.
5729	KARADAG SG	KOUSSANTAS CHRISTOS	802259	11-09-20	09-10-20	Au premier match de son équipe.
7139	PJ HANNUT	PAIROUX CEDRIC	837251	11-09-20	18-09-20	Au premier match de son équipe.

AMENDES

Lois du jeu – Carte jaune = 5.00 €	
Semaine 10	1914(5€), 2497V(5€), 2600D(5€), 3312(5€), 3414(10€), 3784(5€), 4006(5€), 4181(5€), 4714(5€), 4758B(5€), 5000(5€), 5211(5€), 5639(5€), 5726(5€), 5741(5€), 5850(5€), 6450B(5€), 7255(5€), 7314(5€), 7353(5€), 7356(5€), 7415(5€), 7433(5€),
Semaine 11	354(5€), 423(5€), 1262(5€), 1432(5€), 1659(5€), 2600B(5€), 3816(10€), 4083B(5€), 4758B(10€), 5708(10€), 5729(10€), 5755(5€), 5800(10€), 5840(5€), 5853(10€), 6415(5€), 6436(5€), 7137(5€), 7335(5€), 7417(5€), 7433(5€),
Semaine 12	3228(10€), 7156(5€), 7237(5€), 7435(5€),

Article 175.5b – Joueur ou officiel pas sur le listing = 2.50 €/ Absence de listing = 12.50 €	
Semaine 10	3855(2.5€), 7439(2.5€), 7433(2.5€),
Semaine 11	3495(5€), 3784DIB(2.5€), 3784DIA(5.€), 5212(2.5€), 5364(5€), 7229(5€), 7333(2.5€), 7424(2.5€),
Semaine 12	3816(2.5€), 5212(2.5€), 5869(2.5€),

Article 178 – Non communication du résultat = 10.00€ Tardif ou erroné = 5.00€	
Semaine 10	1441 (5€) 5820 (10€) 5967 (5€) 7412 (10€)
Semaine 11	3816 (5€) 4980B (5€) 7333 (10€) 7366Pré (5€) 7429 (5€) 3470 (5€) 4083 E (5€) 5212 (10€) 7366 Dia (5€) 7412 (10€)
Semaine 12	5231 (5€) 5663 (5€) 7147 (5€) 7237 (5€) 7244 (5€)

Article 179.5- Manquement sur feuille de match = 2.50 € / manquement - maximum de 12.50 €	
Semaine 10	2497B(2.5€), 2600(2.5€), 3351(2.5€), 3855(2.5€), 4127(5.€), 4758(C2.5€), 4980B(5.€), 5116(2.5€), 5231(2.5€), 6390(2.5€), 6436(2.5€), 7340(5€), 7093PR(5€), 7237DI(2.5€), 7401(2.5€), 7412(5.€), 7433(2.5€),
Semaine 11	1868B(2.5€), 3495DI(2.5€), 3495PRB(2.5€), 3495MA(2.5€), 3495CA(2.5€), 3509(5€), 3633(2.5€), 3784PR(7.5€), 3784CA(2.5€), 3816(2.5€), 4382(5.€), 5000(2.5€), 5488(2.5€), 5639(5.€), 5708(2.5€), 5853(2.5€), 5854DIA(2.5€), 5854PRB(5€), 6415(12.5€), 6454(5€), 7051(2.5€), 7093DIA(7.5€), 7330(2.5€), 7336(2.5€), 7353(2.5€), 7369DI(7.5€), 7369PRA(2.5€), 7394(2.5€), 7412(10€), 7416PR(5€), 7416M(5€), 7417(7.5€), 7424DI(5.€), 7433(2.5€),
Semaine 12	4525B(2.5€), 5315(2.5€), 5448(2.5€), 5869(5€), 7147(2.5€), 7244(2.5€), 7435(2.5€),
Article 180.7 – Forfait annoncé (24h minimum avant la date et l'heure officielle) = 25.00 €	
Semaine 10	3914 (25 €) 4084 (25 €) 4852 (25 €) 5211 (25 €) 5703 (25€) 7396 (25€)
Semaine 11	3495 DIA (25€) 3784 DIA (25€)

DOUBLE AFFECTATION CARTE DE COACH.	
432 (12,5 €)	3495 (62,5 €)
4006 (12,5 €)	4758 (12,5 €)
7093 (25 €)	7093 (12,5 €)
369 (12,5 €)	

Mini-foot Liège n°4

Article 179.5- Manquement sur document Covid = 2.50€ / manquement		
Semaine 10	1914(10.€), 2473(5.€), 2497(2.5€), 2497B(5€), 2497V(2.5€), 2918B(5.€), 3351(2.5€), 3495PRB(5.€), 3495MIB(2.5€), 3633(12.5€), 3745(7.5€), 4006(5.€), 4079(2.5€), 4083E(12.5€), 4086(10€), 4127B(5€), 4980B(10€), 5211(5€), 5231(2.5€), 5639(7.50), 5663(5€) 5726(5€), 5853B(12.5€), 5854DI(10€), 5854MI(2.5€), 5854PRA(2.5€), 5854PRB(2.5€), 7093DI(2.5€), 7093PRA(7.5€), 7093PRB(2.5€), 7155(2.5€), 7245(5€), 7251(5€), 7252(2.5€), 7255MI(2.5€), 7369DI(2.5€), 7373(2.5€), 7387(2.5€), 7412(7.5€), 7423(2.5€), 7433(5.0), 7435(12.5€),	4684(2.5€), 4685(2.5€), 4758C(2.5€), 4980B(12.5€), 4852(12.5€), 4980(5€), 5000(5€), 5231(2.5€), 5364(5 5448(5€), 5488(2.5€), 5639(5 5662(2.5€), 5774(5€), 5820(5 5840(5€), 5847(5€), 5853(12.5€), 5853B(12.5€), 5854DIB(10€), 5854DIB(10€), 5854PRB(7.5€), 5869(5€), 5898(5€), 6384(5€), 6389(2.5 6436(12.5€), 7044(2.5€), 7093DI(2.5€), 7093PRA(10€), 7093CA(5€), 7155(2.5€), 7157(5€), 7229(5€), 7237DI(2.5€), 7243(2.5€), 7244(12.5€), 7252(2.5€), 7255(2.5€), 7255B(2.5€), 7258(12.5€), 7314(2.5€), 7330(2.5€), 7333(2.5€), 7338(12.5€), 7369DIB(2.5€), 7369PRA(7.5€), 7369PRB(2.5€), 7373(5€), 7376(2.5€), 7401(2.5€), 7412(12.5€), 7415(12.5€), 7416PR(2.5€), 7416M(2.5€), 7417(2.5€), 7424(2.5€), 7435(5€),
Semaine 11	423(5€), 432VB(7.5€), 1001(2.5€), 1262(5€), 1397(2.5€), 1432(5€), 1868B(2.5€), 1880(2.5€), 2180(5€), 2905(2.5€), 2935(7.5€), 3019(2.5€), 3029(5€), 3312(5€), 3414(10€), 3426(5€), 3495(12.5€), 3495B(2.5€), 3495PRB(5€), 3495MA(2.5€), 3495MB(5€), 3495CA(5€), 3495SCA(5€), 3495SCB(5€) 3495V(2.5€), 3509(5€), 3608(5€), 3633(12.5€), 3637(5€), 3784DIB(2.5€), 3784PR(5€), 3816(7.5€), 4079(2.5€), 4083C(2.5€), 4090(7.5€), 4525(2.5€), 4535(2.5€),	Semaine 12 1868B(2.5€), 1880(2.5€) , 3228(5€), 3485(7.5€), 3495V(2.5€), 3495B(2.5€), 3816(10€), 3914(5€), 4090(5€) 4382(5€), 4525(12.5€), 4980(2.5€), 5115(2.5€), 5231(2.5€), 5231B(2.5€), 5414(12.5€), 5662(2.5€), 5663(5€), 5869(10€), 5967(5€) 6023(5€), 7147(2.5€), 7156(2.5€), 7258(5€), 7338(5 7423(12.5€), 7429(2.5€),
Article 180.1 – Forfait = 50.00 €		
Semaine 10	6454 (50 €) 7139 (50€) 5840 (50€) 7369 (50€)	
Semaine 12	7401 (50€)	
Frais postaux 179.4 Demande de copie de feuille de match 2,50 € 239.3 Demande d'un dossier 2,50 € + 0,25 € par copie		
Semaine 10	3609(2.5€) 6013(2.5€) 7356(2.5€) 4127(2.5€) 7274(2.5€) 5847(2.5€)	

Commission d'étude provinciale.

Appel à candidatures

- Une Commission provinciale d'Étude sera mise en place cette saison. La C.P.E. se compose d'un ou plusieurs représentants du C.E.P. et/ou de chaque commission fixe provinciale et de **cinq représentants de clubs** maximum.
- Ce sont les cinq premiers inscrits (par mail à secretaire@lffs-liege.be) qui seront retenus.
- Pour être retenus, les clubs doivent s'inscrire en soumettant une proposition d'amélioration raisonnable.
- Pour rappel, tout ce qui touche aux finances n'est pas de la compétence des clubs.
- Les clubs de nationale ne sont pas éligibles pour cette commission provinciale.

Secrétariat fédéral

LES BUREAUX SONT FERMES JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

POUR TOUT CONTACT: SECRETARIAT@LFFS.EU

Quai du Roi Albert 72, 4020 LIÈGE

Email : secretariat@lffs.eu

Affiliations: Franca TUCCINARDI et Boris BAIWIR

Déclarations d'accident: Franca TUCCINARDI

Comptabilité: Jean-Paul ROGACKI

Arrêt définitif des championnats avant leur terme

Dispositions :

Le Conseil d'Administration a adopté, lors de sa réunion du 17 septembre 2020, le texte ci-après dans le cas où des championnats régionaux ou provinciaux devraient être interrompus définitivement avant leur terme, suite à des mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre l'épidémie Covid-19 :

« Si les compétitions doivent être définitivement arrêtées avant leur terme : - la saison 2020/2021 sera considérée comme une « saison blanche » si l'arrêt intervient avant le 1/1/2021. - les instances compétentes auront recours au coefficient sportif pour établir les classements finals des différents championnats si l'arrêt intervient après le 31/12/2020. Ainsi établis, ils sont alors utilisés pour désigner les montants et descendants dans chacune des séries.

Pour obtenir le « coefficient sportif » d'une équipe, le nombre de points obtenus par celle-ci est divisé par le nombre de matchs comptabilisés au classement au moment de l'arrêt de la

Mini-foot Liège n°4

compétition. Le classement final d'une série est, par conséquent, obtenu en multipliant ce « coefficient sportif » par le nombre de matchs à jouer dans ladite série, les équipes étant classées par ordre décroissant de points. Si plusieurs équipes ont le même « coefficient sportif », celles-ci seront départagées en tenant compte du goal average (nombre de buts marqués divisé par le nombre de buts encaissés). Dans chacune des divisions, si plusieurs équipes de même niveau de séries différentes doivent être départagées pour désigner des montants ou des descendants, il sera également tenu compte du « coefficient sportif », par ordre décroissant. »



Ligue Francophone | Province de Football en Salle | de Liège



LIGUE FRANCOFONE DE FOOTBALL EN SALLE a.s.b.l. (L.F.F.S.)

rue de Berneau 24, 4600 Visé



COMMISSION PROVINCIALE D'ARBITRAGE Province de LIEGE

Procès-verbal de la réunion du 8 octobre 2020

Présents	R.GUILLEAUME Membre/Président	A.DESMIT Membre/Vice-président	M.NIHOUL Conseiller/Secrétaire
	C.GUILLAUME Membre	C.GIERKENS Membre	M.BOUHARMONT Formateur
Excusés	-		
Non excusés	-		
Observateur CEP	P.PETERKENNE Vice-président CEP		

La séance est ouverte à 19H00 et se tient à Visé.

0.

Ajouts à l'ordre du jour

Deux arbitres convoqués :

À 19h00 : arbitre « X » : après s'être désisté tardivement de sa désignation pour blessure, il a été constaté qu'il a arbitré deux rencontres en prairie ACFE. Celui-ci reconnaît les faits. La CPA lui reproche toutefois son manque de franchise. A l'unanimité, aucune sanction n'est retenue.

À 19h30 : arbitre « Y » : demande son retour à l'arbitrage après avoir été suspendu ; la CPA décide de le réintégrer immédiatement.

Mini-foot Liège n°4

reintégrer immédiatement.

1.	Approbation du procès-verbal de la dernière réunion
-----------	--

Le procès-verbal de la réunion du 10 septembre 2020 est approuvé par tous les membres présents.

2.	Discipline
-----------	-------------------

Dossier arbitre « Z » : plainte d'un club pour son comportement. Celui-ci a reconnu avoir demandé le changement de banc à la pause alors que le protocole COVID l'interdit. Mais pour le reste, c'est l'avis d'un club qui défend ses intérêts.

3.	Analyse des examens théoriques
-----------	---------------------------------------

Néant.

4.	Analyse des examens pratiques
-----------	--------------------------------------

Programmation du 14/09 au 07/10/20 : 33 missions effectuées.

Lecture et commentaires des rapports, qui confirment la bonne tenue des arbitres visionnés.

	Situation du cadre
--	---------------------------

Situation des arbitres : 56 provinciaux et 11 nationaux

Situation de la commission : 4 + 1 + 1

6.	Communication du représentant du CEP
-----------	---

Exposé de Monsieur PETERKENNE concernant les belles améliorations du programme informatique pour les désignations automatiques.

7.	Communication de l'observateur à la CAP
-----------	--

Néant.

8.	Communication de l'observateur à la CSP
-----------	--



LIGUE FRANCO-PHONNE DE FOOTBALL EN SALLE a.s.b.l. (L.F.F.S.)

rue de Berneau 24, 4600 Visé



Aucune réunion à ce jour, la première est programmée pour le 26/10/2020.

9.	Communication de l'observateur à l'amicale des arbitres
-----------	--

Néant - L'amicale n'a plus d'activités et sert uniquement comme club d'affiliation pour les arbitres.

(N.B. : ce point ne sera plus repris lors des prochains rapports de réunion CPA.)

10.	Analyse des PV de la CCAL
------------	----------------------------------

Réunion du 24/09/2020 à Flémalle :

- Confirmation du renouvellement du mandat d'une durée de trois ans de la représentation CPA Liège pour MM. R.Guillaume et C.Guillaume.
Prochaine réunion : le 21 octobre à Jambes.

11.	Analyse des PV du CEP
------------	------------------------------

Réunion du 24/09/2020 :

- Calendrier : coupe: 14/05/21 : demi-finales Vétérans et Seniors à Soumagne et 21/05/21 : finales à Stavelot ; AG des clubs : le 12 juin à Ougrée.
- CSP : 26/10 - 21/12 - 22/02 - 19/04 et 07/06
- Jeunes : 52 équipes inscrites (14 diabolins, 14 préminimes, 11 minimes, 8 cadets, 5 scolaires) - calendrier difficile à établir vu le peu de disponibilités dans les salles.

12.	Analyse des P.V. de la CCA
------------	-----------------------------------

R.A.S.

13.	Correspondances
------------	------------------------

- Néant.

14.	
------------	--

	<u>Plan de travail</u>
--	------------------------

- Cours pour candidats : 9, 10 et 16 novembre .
- AG en février 2021 : si possible, le 11/02 ; par exemple 3 et 4 à 18h30-20h/2 et 1 à 20h30-22h00
- Problème technique : règles COVID et applications.

15.	DIVERS
------------	---------------

- Accord du CEP de contacter les journaux pour publier une annonce de recrutement d'arbitres (envoyer le texte à P.Peterkenne).

16.	Date de la prochaine réunion
------------	-------------------------------------

La prochaine réunion se déroulera le jeudi 12 novembre 2020, 18h30, à Visé.

La séance est clôturée à 23h00 heures.

Informations du secrétaire provincial.

Changements administratifs

Pour les doubles affectations, cartes de coach ou cartes de jeunes, Les demandes doivent-être envoyées au secrétariat provincial, avec le document adéquat qui se trouve sur le site www.lffs-liege.be, soit par mail ou par courrier (rue de Berneau, 24 à 4600 Visé) avec photo. Toute demande aura un délai de 5 jours ouvrables.

Logo de votre club

Vous souhaitez insérer votre logo sur la plateforme be+LEAGUES. Envoyez-le par mail au secrétariat provincial qui l'installera sur votre application.

Chers clubs,

Nous allons moderniser le tableau des amendes à partir du journal n°4, pour faciliter votre contrôle interne avec les copies jaune et rose. Seulement le club qui a plusieurs équipes, il devra impérativement inscrire la lettre de l'équipe, sous peine d'une amende de 2,5€. Les clubs qui demanderont une copie de feuille de match, se verront facturer 2,5€, comme le prévoit le règlement organique (art. 179.4)

Commission des Jeunes. Séance du 20/10/2020

Présents : Jonathan Rebuffatti – Philippe Pitz – Joël Jordens - Thierry Hamiot

Absent excusé : néant

1. Situation Covid-19

Lorsque le championnat pourra reprendre, les matchs de la semaine de reprise seront à jouer. Les matchs « Remis » seront à replacer en suivant les instructions du Secrétaire Provincial en temps utiles et en fonction des modalités du règlement organique. La commission précisera les dates de fin du 1^{er} tour en fonction de la date de reprise. Si le championnat ne peut aller à son terme, la saison sera considérée comme blanche.

2. Calendrier

La réalisation du calendrier est un vrai « casse-tête » car les clubs ne respectent pas les 2 dates par mois dans le document occupation de salle.

Le test de salle neutre semble être la solution la mieux adaptée. Pour la saison prochaine, nous décidons de fixer 2 salles : Ougrée et Soumagne. Ces 2 salles sont disponibles tous les dimanches,

ce qui nous permettra d'avoir une salle disponible en alternance semaine A et B et attribuer une journée entière pour un club.

Afin d'augmenter les dates de disponibilités dans les salles et de permettre au championnat d'aller à son terme 2 semaines avant les finales LFFS, nous décidons de permettre de planifier les rencontres tous les week-ends **y compris pendant les vacances scolaires.**

3. Diablotins

Les résultats doivent toujours être communiqués avant le dimanche minuit. Une fois tous les résultats communiqués, le Secrétaire Provincial supprimera les résultats dans le calendrier. Ceci permettra de ne pas avoir de classement comme prévu.

Une fois le premier tour terminé, une proposition de 2 séries sera proposée aux clubs pour le deuxième tour.

Afin de permettre l'organisation du tournoi pour déterminer le champion provincial, une invitation par mail sera envoyée aux clubs ayant une équipe de diablotins par le secrétaire des jeunes pour le 1^{er} novembre. Les clubs doivent s'inscrire avant le 31 décembre, passé ce délai, plus aucune inscription ne sera autorisée. La forme, la ou les date(s) et la ou les salle(s) choisie(s) du tournoi seront communiquées au plus tôt. La commission fera certainement un appel aux clubs pour le choix de la ou des salle(s).

1. Formation des coachs

La formule de la LFFS pour le brevet d'animateur peut se dérouler en 1 week-end.

Un courrier sera envoyé aux clubs afin de rappeler cette possibilité.

Une session peut être ouverte à partir de 8 candidats pour la province.

2. Divers

- Modifications du RO point 4.1 : la commission se réserve le droit d'organiser un championnat de type classique « aller – retour » ou un championnat avec des PO.
- Réalisation des cartes jeunes : des remerciements seront envoyés à Philippe Peterkenne pour le travail réalisé.
- Introduction d'une nouvelle équipe pour les PO2 : **Refusé**
- Mise à jour de la page des jeunes : Présentation de la nouvelle forme de la page. La commission précisera lorsque la page sera à jour.
-

